

Chaire « Beauté(s) » PSL-L'Oréal Comité de pilotage du 12 septembre 2019

L'Oréal

- **Kaouther Adimi**, Responsable de programmes, L'Oréal
- [REDACTED]
- **Alexandra Palt**, Directrice générale de la Fondation L'Oréal.

Université PSL

- [REDACTED]
- **François Jouen**, EPHE – PSL.
- **Anne-Marie Turcan-Verkerk**, Présidente du comité de pilotage, EPHE - PSL.

Excusés

- Rémi Carminati, PSL
- Jacques Leclair, Directeur scientifique, L'Oréal ;
- Frédéric Worms, PSL

Ordre du jour

1. Point sur la gouvernance
2. Projet de charte de fonctionnement
3. Attribution du prix de thèse 2019
4. Validation de l'attribution du premier contrat doctoral

1. GOUVERNANCE

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

PRESENTATION DU PROJET DE CHARTE DE FONCTIONNEMENT

[REDACTED]

Il est décidé d'attendre d'avoir une réflexion plus avancée sur le futur mode de gouvernance avant de finaliser la rédaction du document. Le document sera donc modifié en fonction des décisions qui seront prises par le prochain COPIL dédié à la gouvernance de la chaire.

[REDACTED]

[REDACTED] propose d'ajouter : « impact sur la société » aux critères de sélection des projets scientifiques qui souhaitent s'inscrire dans le cadre de la chaire.

En cas d'absence d'un membre du comité de pilotage, il peut donner un pouvoir en amont à un autre membre. Le membre absent est invité à participer à la délibération en adressant au coordinateur son évaluation écrite de la candidature examinée. Il en sera fait état si un pouvoir est donné en même temps à un autre membre.

Sur les douze membres que compte le comité de pilotage, 5 membres au minimum doivent être impérativement présents pour qu'un COPIL puisse être convoqué. L'objectif à atteindre, pour chaque réunion, est de 8 membres présents.

Pour [REDACTED], la meilleure façon de fidéliser les membres du comité de pilotage est de créer au sein du COPIL les conditions favorables à l'effervescence intellectuelle. [REDACTED] propose donc que les aspects administratifs et logistiques (dépenses,) soient discutés en dehors de cette instance. Le rôle du comité de pilotage doit, dans cette optique, se limiter aux aspects stratégiques et scientifiques de la chaire.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

DELIBERATION ET DESIGNATION DU LAUREAT DU PRIX DE THESE

4 candidatures reçues.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Olivier CHIQUET, *Penser la laideur dans la théorie artistique et la peinture italiennes de la seconde moitié du Cinquecento. De la dysharmonie à la belle laideur*, Sorbonne Université.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[Redacted text block]

Camille COUVRY, *Beauté, classe sociale et empowerment (« empowerment »). Les jeunes femmes de classes populaires dans les élections de Miss en Normandie*, Université de Rouen Normandie.

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Délibération

[REDACTED]

Camille Couvry est désignée lauréate du Prix de thèse 2019.

[REDACTED]

Il est décidé que [REDACTED] Olivier Chiquet doivent également être récompensés. Pour cette raison, un second prix honorifique viendra spécialement distinguer la thèse de M. Chiquet au cours de la cérémonie. Ce prix spécial offre la somme 3.000 euros à son auteur.

[REDACTED] propose à PSL de communiquer sur la lauréate, Camile Couvry, en mettant en avant le titre de sa thèse et sans mentionner la traduction du mot *empowerment* (« empotentiatioin »).

Il sera demandé aux lauréats de préparer une courte intervention dans le cadre de la conférence inaugurale.

[REDACTED]